

**REPUBLIQUE ALGERIENNE DEMOCRATIQUE ET POPULAIRE**  
**MINISTERE DE LA JUSTICE**



**DIRECTION GENERALE DE L'ADMINISTRATION  
PENITENTIAIRE ET DE LA REINSERTION  
DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES ET DE L'ACTION SOCIALE  
SOUS DIRECTION DU RECRUTEMENT ET DE LA FORMATION**

# AVIS DE RECRUTEMENT

La Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion, Direction des Ressources Humaines et de l'Action Sociale, Sous Direction du Recrutement et de la Formation, lance l'ouverture du concours de recrutement, au profit de ses établissements pénitentiaires dans les grades suivants:

Grade	Mode de recrutement	Conditions d'accès	Filière exigée	Nombre de Postes budgétaires ouverts (Réservés aux hommes)	Structure d'affectation		Autres conditions
					Répartition des postes	Wilayas concernées	
Officier de rééducation	Concours Sur épreuves	Licence de l'enseignement Supérieur ou un titre reconnu équivalant	- Sciences juridiques et administratives, - Sciences Financières, - Sciences économiques, - Sciences de gestion, "option management" - Sociologie "option déviance et criminologie" - Psychologie "option clinique".	10	05	Adrar	- Etre de nationalité Algérienne depuis (5) ans au moins, - Avoir accompli le service national ou en être dispensé pour des raisons autres que médicales, - Avoir une taille minimale de 1,66m, - Présenter une acuité visuelle totalisant 15/10 <sup>ème</sup> pour les deux yeux, sans correction par des verres ou lentilles, et sans que l'acuité minimale pour un seul œil ne soit inférieure à 7/10 <sup>ème</sup> , - Avoir les aptitudes physiques et psychiques compatibles avec l'emploi postulé, - Etre âgé de 30 ans au plus à la date du concours de recrutement, - Avoir satisfait à l'examen médical et psychologique, organisé par l'Administration Pénitentiaire. *Les candidats définitivement admis au concours doivent suivre avec succès une formation spécialisée d'une durée D'une année.
					01	Tizi- Ouzou	
					02	Oran	
					02	Naâma	
Agent de rééducation	Concours Sur épreuves	Niveau 3 <sup>ème</sup> année secondaire accomplie ou un titre reconnu équivalent	/	111	60	Adrar	
					05	Laghouat	
					06	Béjaïa	
					10	Oran	

					05	Illizi
					10	Tissemsilt
					10	Naâma
					05	Ghardaïa

**Les dossiers de candidatures doivent comporter les pièces suivantes:**

- Une demande manuscrite;
  - Une copie de la carte nationale d'identité;
  - Une copie du titre ou du diplôme exigé, au quel sera joint le relevé de notes du cursus d'étude ou de formation;
  - une fiche de renseignements dûment remplie par le candidat (**Modèle n° 01**), téléchargée sur le site de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion [www.dgapr.mjustice.dz](http://www.dgapr.mjustice.dz) ou de la Direction Générale de la Fonction Publique et de la Réforme Administrative ([www.concours-fonction-publique.gov.dz](http://www.concours-fonction-publique.gov.dz)) ou ([www.dgfp.gov.dz](http://www.dgfp.gov.dz)) ;
  - Copie conforme à l'originale de l'attestation justifiant du dégageement des obligations du service national, (le candidat ne doit pas être dispensé pour des raisons médicales);
  - Un certificat d'acuité visuelle, délivré par un médecin ophtalmologue justifiant une acuité visuelle totalisant **15/10<sup>ème</sup>** pour les deux yeux, sans correction par des verres ou lentilles, et sans que l'acuité minimale pour un seul oeil ne soit inférieure à **7/10<sup>ème</sup>**;
  - Un certificat de toise, délivré par les services de la Direction Générale de la Sécurité Nationale, justifiant une taille minimale de **1,66m**;
  - Certificat de résidence dans la wilaya concernée par le poste budgétaire ;
  - Une quittance qui justifie le versement des frais de participation au concours, ces frais doivent être versés au compte postal de la trésorerie centrale sous le N ° = **3000- 50/52** au profit de la régie centrale de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion ouvert auprès de la trésorerie centrale sous le N°=**597-756**,
- Ou pour le compte de la trésorerie de la wilaya au profit de la régie centrale de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la réinsertion ouvert auprès de la trésorerie centrale sous le N°= **597-756** d'un montant de :
- **(300,00) DA** pour le grade d'Officier de rééducation,
  - **(200,00) DA** pour le grade d'Agent de rééducation.

**Les candidats définitivement admis sont invités à compléter leurs dossiers administratifs avant de rejoindre le cycle de la formation spécialisée, par l'ensemble des autres documents dont notamment:**

- Deux (2) certificats médicaux (médecine générale et physiologie délivrés par un médecin spécialiste), attestant l'aptitude du candidat à exercer les tâches inhérentes au grade postulé;
- Deux (2) Photos d'identité;
- Deux (02) enveloppes format moyen timbrées et libellées à l'adresse du candidat.

**Important:**

- \* Pour les candidats fonctionnaires, joindre une autorisation de participation au concours et l'engagement de démission de son poste d'origine en cas de réussite (signés par l'employeur).
- \* Pour les diplômés équivalents aux diplômes exigés, joindre l'attestation d'équivalence.

**Délais des inscriptions et dépôt des dossiers:**

L'inscription au concours de recrutement se fera en même temps que le téléchargement du dossier de candidature (copie scannée) en ligne sur le site électronique de la Direction Générale de l'Administration Pénitentiaire et de la Réinsertion [www.dgapr.mjustice.dz](http://www.dgapr.mjustice.dz), le dossier (format papier) peut être envoyé à l'adresse suivante : **rue du 11 décembre 1960 El Biar- Alger**, et ce dans un délai de **trente (30) jours ouvrables** à compter de la date de la parution du premier placard publicitaire dans la presse écrite.

07 JAN 2021

**Observations:**

- \* Concernant les candidats au grade d'officier de rééducation, l'attestation de fin d'étude à l'université ne sera pas prise en considération.
- \* Les dossiers de candidats résidants hors wilayas citées dans le tableau ci-dessus seront rejetés.
- \* Tout dossier incomplet ou arrivé hors délais d'inscriptions ne sera pas pris en considération.